

JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

Vie de la Société

Journal de la société statistique de Paris, tome 53 (1912), p. 411-412

http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1912__53__411_0

© Société de statistique de Paris, 1912, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme
Numérisation de documents anciens mathématiques
<http://www.numdam.org/>

IX

BIBLIOGRAPHIE

La sexualité dans les naissances françaises, par René WORMS, secrétaire général de la Société de Sociologie (1).

Le déterminisme du sexe est un des problèmes de biologie les plus intéressants, mais les théories diverses émises pour lui donner une solution complète ont toutes échoué d'une manière lamentable; on est donc amené à procéder scientifiquement et à chercher à établir des lois statistiques par une étude raisonnée et surtout patiente des éléments numériques que l'on peut recueillir; l'ouvrage de M. Worms est l'introduction à cette étude qui, dans peu de temps, fera l'objet de recherches méthodiques : c'est le résumé très complet de ce que nous connaissons sur la matière.

L'auteur définit d'abord le problème au point de vue biologique, indique les expériences peu nombreuses qui ont été entreprises et, concluant, comme nous venons de le dire, à l'insuffisance des résultats expérimentaux, il prend le parti de s'adresser à la statistique; les sources auxquelles on peut puiser sont assez nombreuses, mais de très inégale valeur et les causes d'erreur résultant des procédés d'investigations numériques sont parfois importantes. M. Worms les critique avec soin et conserve pour son étude les travaux émanant des offices généraux de statistique et en particulier de la statistique générale de la France.

Deux chapitres sont consacrés à l'étude du taux de la masculinité, c'est-à-dire du nombre d'hommes correspondant à 100 femmes; ce taux peut être calculé à un âge quelconque : en particulier à l'âge zéro, à la naissance, on peut en distinguer deux : celui des nés vivants et celui des mort-nés; le fait général observé résultant des statistiques est le suivant : le taux de masculinité est supérieur à 100 à l'âge zéro; dans la plupart des pays il décroît avec l'âge et devient inférieur à 100, de telle sorte que le taux moyen correspondant à tous les âges est inférieur à 100, c'est-à-dire qu'il existe en général plus de femmes que d'hommes.

Quelles sont les causes de ces résultats : celle de la décroissance du taux résulte de la surmortalité du sexe masculin, et, ce disant, on recule la recherche de la cause; mais ce n'est point le problème dont s'occupe M. Worms, qui s'attache à la masculinité à l'âge zéro.

Il faut donc avoir recours à des hypothèses que l'auteur développe et qui auraient peut-être été mieux placées à la fin du livre, après la discussion de la variation de la masculinité dans le temps et dans l'espace.

La baisse lente de la masculinité dans le temps est un résultat d'observation statistique qu'aucune des causes d'erreurs des dénombrements ne peut infirmer : de plus, ce phénomène est à peu près général en Europe.

Si l'on pénètre plus avant dans l'étude du phénomène en étudiant sa valeur dans l'espace : pays, campagne, ville, quartiers de la capitale, on trouve une masculinité plus faible à l'âge zéro dans les villes, mais le même ordre de grandeur se rencontre dans les arrondissements pauvres des villes.

Quelle est la part de l'influence de la condition sociale des enfants : légitimité, illégitimité? le coefficient est plus élevé pour les premiers que pour les seconds; quelle est l'action du lieu, du moment de la conception, de l'état de santé des parents, de l'hérédité? autant de problèmes que pose M. Worms, mais qu'il ne peut qu'effleurer, les statistiques étant insuffisantes pour établir de véritables rapports de corrélation.

Les influences psychiques sont également étudiées ainsi que celles du milieu, et M. Worms revient à l'idée qu'il avait déjà présentée : il y a une corrélation étroite entre

(1) Giard et Brière, 5 francs.

la masculinité à l'âge zéro et les faits économiques, en particulier avec la nutrition ; mais, naturellement, et il faut l'en féliciter, l'auteur ne veut pas donner une conclusion formelle : ses études ultérieures le mettront certainement à même, nous le souhaitons vivement, de compléter ce travail, dont la lecture est réellement attachante.

A. B.

X

AVIS RELATIF

AU

PRIX ADOLPHE COSTE

NOTE EXPLICATIVE

M. Adolphe COSTE, ancien président de la Société en 1893, a fait un legs à la Société de Statistique de Paris en exprimant le désir que les arrérages fussent consacrés, dans la mesure du possible, à la publication périodique d'une évaluation détaillée de la fortune publique et privée de la France.

Afin d'honorer la mémoire du regretté Président, le Conseil d'administration de la Société a décidé de donner en 1914 un prix consistant en une somme de 500 francs et une médaille.

Ce prix serait attribué à l'auteur du meilleur mémoire sur un sujet **se rattachant à l'Évaluation de la fortune publique et privée de la France, tant en capital qu'en revenu**, ou susceptible d'apporter à cette évaluation une contribution utile, même partielle et limitée.

Pour être admis à présenter un travail, il n'est pas nécessaire de faire partie de la Société. Les membres élus de la Société faisant partie du Conseil en 1914 sont seuls exclus du concours.

Les mémoires devront être adressés, **avant le 30 juin 1914**, à M. BARRIOL, secrétaire général de la Société, **88, rue Saint-Lazare, à Paris (IX^e)**

Ils devront lui parvenir sous pli cacheté, ne portant d'autre indication *extérieure* que l'adresse du destinataire, et lui être remis directement, auquel cas il sera délivré un reçu, ou transmis par la poste comme envoi recommandé.

Le pli cacheté devra renfermer :

1^o Le mémoire *non signé*, mais portant une *devise* ;

2^o Une enveloppe cachetée, portant, d'une manière visible, la même *devise* que le mémoire et renfermant un avis d'envoi, signé du nom du concurrent et indiquant son adresse complète.

Les mémoires devront être écrits en langue française, à la machine à écrire, en double exemplaire et sur recto ; ils resteront la propriété de la Société, qui se réserve expressément le droit de les publier en tout ou en partie.